

Les policiers, nationaux et municipaux, à l'appel du syndicat Alliance Police Nationale, se sont réunis devant la caserne Auvare de Nice pour manifester leur dégoût et leur colère suite à la décision d'un juge de Nanterre, de renvoyer Florian, le policier qui avait abattu Nahel, 17 ans, un délinquant qui avait refusé d'obtempérer, devant les Assises pour « meurtre » !

Un policier sacrifié pour la « paix sociale » ?

Pour mémoire, dans la nuit du 27 juin 2023, un mineur de 17 ans, Nahel, conduisant sans permis, avait refusé d'obtempérer et avait foncé sur les policiers, l'un d'entre eux, Florian, avait sorti son arme et selon l'enquête qui a suivi, alors qu'il visait les jambes, le choc avec la voiture aurait dévié le tir et le délinquant aurait pris la balle dans le thorax. L'affaire semblait classée. Mais la justice en a décidé autrement et si les deux juges d'instruction en charge du dossier confirment les réquisitions, alors le policier, Florian, devra comparaître devant les Assises pour « meurtre ». Ces réquisitions donnent raison à tous les voyous de France, sachant que toutes les 20', les policiers doivent faire face à un délit de refus d'obtempérer. Aux États-Unis, cela signifie immédiatement ouverture du feu. En France, cela se traduit par plusieurs nuits d'émeutes qui ont ravagé le pays avec des déclarations de certains comme Kylian Mbappé, le footballeur, parlant à propos de Nahel, « *de petit ange* ». On ne l'entendra pas lors d'autres affaires de meurtres de sang-froid comme avec Thomas, et bien d'autres... comme bien d'autres élus ou membres du show-biz que l'on n'entend pas sur d'autres affaires...

Ne plus réprimer les refus d'obtempérer

Le policier, Florian, a déjà fait 5 mois de prison en détention provisoire. Le juge a estimé qu'en tant que policier expérimenté, « *il aurait dû conserver son sang-froid* ». Dans l'action où tout se passe en quelques secondes, un procureur peut-il affirmer une telle hypothèse hormis à croire que ce sont d'autres considérations qui ont conduit à sa décision à savoir la paix sociale. Si ce procès a lieu, nul doute que les policiers seront réticents à l'avenir à effectué leurs missions de maintien de l'ordre. Les refus d'obtempérer ne seront plus systématiquement réprimés afin de ne pas reproduire ce type de conséquence. La justice en France se positionne souvent du côté des délinquants, des voyous, des islamistes influenceurs, de tous ceux qui sapent l'autorité de l'État plutôt que de rendre la justice contre ceux qui la bafouent... Drôle d'époque, drôle de pays, drôle de justice... Il y a même un parti politique, LFI, qui a fait de la chasse aux policiers, leur fonds de commerce... Comment ne pas être aujourd'hui solidaires de l'écœurement et de la rage face à l'injustice que subissent ces policiers qui risquent leur vie sans aucune reconnaissance en retour ?

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité